



Q&R #1

Date: le 19 janvier 2016

Projet: Amélioration aux finis intérieurs des murs et des plafonds de la porcherie

Les soumissionnaires doivent s'assurer que leurs propositions soient basées sur la version la plus récente des documents de soumission publiés et prennent en considération les informations ci-dessous, incluant toute information déjà publiée lors d'amendements ou Q&Rs antérieurs.

Les propositions ne respectant pas cette exigence seront rejetées.

Q1. Faut-il faire décontaminer les matériaux neufs livrés à la porcherie?

R1. Non. Pas besoin de décontaminer les matériaux qui proviennent directement du fournisseur.

Q2. Les 4 locaux seront-ils disponibles en même temps?

R2. Non, Il y aura initialement 2 locaux de disponibles pour les travaux, les deux autres sont occupés par des animaux. Lorsqu'un local est complété et libéré par l'entrepreneur, il faut prévoir 40 heures ouvrables pour la désinfection et le transfert des animaux avant que le local suivant soit disponible pour commencer les travaux.

Q3. Doit-on peindre les trappes de ventilation en plastique et les styromousses ?

R3. Non.

Q4. Doit-on sceller les joints entre les panneaux au plafond ?

R4. Non.

Q5. Des bottes de caoutchouc sont-elles nécessaires ?

R5. Non, les travaux ont lieu dans des secteurs sans animaux.

Q6. Peut-on arrêter la ventilation durant les travaux?

R6. Oui.

Q7. Doit-on enlever et remettre la vis à grain ?

R7. Non. La laisser en place et travailler sur le contour de l'ouverture.

Toutes les autres conditions et exigences demeurent inchangées.